



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Roumanie

Question écrite n° 921

Texte de la question

M. François Rochebloine attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur l'avenir du centre culturel français de Cluj (Roumanie). Il semblerait que sa fermeture ait été envisagée, compte tenu de difficultés financières. Une telle décision, si elle devait se confirmer, handicaperait grandement le développement des relations culturelles entre nos pays et cette région de la Roumanie. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui préciser ses intentions sur ce dossier.

Texte de la réponse

La fermeture du centre culturel de Cluj n'a jamais été envisagée. Le ministère des affaires étrangères connaît le succès que rencontre cet établissement et n'envisage naturellement pas, alors que la Roumanie se joint à la famille francophone, de mettre fin à ses activités. La rumeur de fermeture qui s'est développée de manière inconsidérée d'abord sur place, puis en France, grâce aux médias alertés par des personnalités roumaines, semble avoir son origine dans les difficultés rencontrées par le centre culturel de Cluj pour trouver, face à son succès et à l'augmentation de son audience, des locaux plus vastes que ceux qui avaient été mis à sa disposition lors de sa création. Ces difficultés devraient être aplanies dès lors que des locaux plus vastes seront trouvés à des coûts raisonnables.

Données clés

Auteur : [M. Rochebloine François](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 921

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 mai 1993, page 1360

Réponse publiée le : 2 août 1993, page 2313